

NOUVELLES

Nous apprenons avec plaisir que MM. les Drs Henri Marchand, de Champlain, et Dufresne de Deschambault, ont été élus maires de leur paroisse.

Le BULLETIN est heureux de leur offrir ses sincères félicitations avec ses meilleurs souhaits.

Depuis la publication du dernier numéro, nous avons eu le plaisir de féliciter M. le Dr Art. Simard sur la naissance de son premier enfant.

On nous apprend que M. le Dr Roddick a résolu de retirer son bill, en raison de la forte opposition qu'il rencontre d'un peu partout.

Plus tard.—M. le Dr Roddick persiste à laisser son bill devant la législature pour servir à la discussion, avec entente toutefois qu'il sera renvoyé à l'année prochaine avant de devenir loi. Le bill sera réimprimé, parait-il, avec toutes ses modifications, distribué aux membres de la profession, conformément à nos instances, afin que chaque médecin ait tout le loisir d'en faire une étude sérieuse.

Grâce à cette promesse d'ajournement, les Gouverneurs ne se réuniront pas maintenant.

Il y a entré les mains de nos législateurs trois projets de loi qui intéressent assez vivement la profession médicale :

Le premier, celui de M. Roy, a pour but d'amender la loi relative à l'admission à la pratique de la médecine dans certains cas ;

Le deuxième, celui de M. Tellier, veut faire disparaître de la loi une disposition en vertu de laquelle toute personne n'étant pas médecin, ne peut donner des soins d'une nature médicale, sans être exposée à payer une amende de \$50.00.

Enfin le troisième, demande le mode d'élection par districts des membres du Bureau de Médecine.

Disons de suite que les deux premiers sont loin d'être vus d'un bon œil par tous les membres de la profession, tandis que le troisième rencontre l'approbation générale, croyons-nous.